

BP : 13 231 Yaoundé – Cameroun
Tél. : 677315540 / 699308766
E-mail : arcencielcmong@gmail.com

Fiche signalétique de présentation de l'ONG Arc-En-Ciel

Crée en juillet 1999, Arc-En-Ciel est agréé par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation au statut d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) le 26 novembre 2004. Cet agrément a été renouvelé pour une période de 5 ans par l'Arrêté d'agrément d'ONG N°000061/O/A/MINAT/SG/DAP/SDLP/SONG/BA du 22 octobre 2021. L'ONG Arc-En-Ciel est une organisation d'appui et d'animation au développement spécialisée dans le développement social urbain et rural. Il entend soutenir l'effort des Collectivités Territoriales Décentralisées et des organisations de base qui œuvrent dans l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations des milieux défavorisés. En tant qu'opérateur et agent d'interface, l'ONG Arc-En-Ciel conduit ses actions dans une optique participative en vue de l'implication de toutes les parties prenantes concernées. Par cette approche, il favorise un transfert effectif de savoir-faire et une meilleure appropriation des réalisations.

Domaines d'intervention

Les activités d'Arc-En-Ciel couvrent les domaines d'intervention ci-dessous :

- Décentralisation et coopération décentralisée ;
- Développement local ;
- Formation et éducation ;
- Etudes sur la problématique de développement local ;
- Documentation et information des acteurs de développement ;
- Consolidation d'activités économiques.

Notre vision

" ... L'avènement d'un Cameroun sans pauvreté par la paix, la solidarité, la répartition équitable des richesses du pays et l'accès durable aux services de base pour tous... »

Notre mission

La promotion du bien-être intégral de l'homme.

Nos valeurs

- La **solidarité**, qui nous oblige à être du côté des plus faibles, des plus démunis et de ceux qui souffrent du fait de la pauvreté afin de leur redonner l'espoir et des perspectives pour que demain soit une promesse pour tous.
- Le **service**, servir et non se servir, telle est notre tradition. Nous sommes à l'écoute de ceux qui sont dans le besoin pour leur venir en aide au tant que possible dans le respect de leur dignité.
- L'**engagement**, dans le cadre de nos interventions, nous sommes loyaux, respectons et réalisons nos engagements vis-à-vis de nos partenariats et des tiers. C'est pourquoi

dans l'accomplissement de notre mission, nous avons à cœur de donner le meilleur de nous-mêmes et réalisons un travail de haute qualité.

- **L'intégrité**, nous cultivons l'honnêteté et l'ouverture dans toutes nos relations et nous respectons les normes éthiques et la déontologie. Tous nos membres et collaborateurs sont honnêtes et dignes de confiance.
- La **transparence**, parce que nous estimons que nous avons des comptes à rendre à nos partenaires et au public, nous nous faisons le devoir de diffuser spontanément ce que nous recevons et l'utilisation que nous en faisons.

L'ONG Arc-En-Ciel est une organisation reconnue par plusieurs institutions publiques :

- Le Ministère de la Ville (lettre N°0070/L/MINVIL/DDU/SDIS/SGI du 22 août 2001) ;
- Le Ministère des Relations Extérieures (lettre N°1774/DIPL/3/SDCNG/ONG du 04 octobre 2001) ;
- Depuis janvier 2002, l'ONG Arc-En-Ciel jouit du statut consultatif auprès du comité ad hoc du financement du développement du Conseil Economique et Social des Nations Unies.
- Depuis janvier 2014, l'ONG Arc-En-Ciel est membre statutaire du Conseil d'Orientation Stratégique du Programme National de Formation aux Métiers de la Ville (PNFMV), partenariat de l'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC), du Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat (MINDUH), du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention intercommunale (FEICOM) ;
- Depuis août 2017, l'ONG Arc-En-Ciel est l'un des huit Représentants de la Société civile au Comité de suivi de la Plateforme de collaboration Ministère des Relations Extérieures / Société civile.

Affiliation et appartenance aux réseaux ou aux organisations professionnelles

L'ONG Arc-En-Ciel est affiliée et appartient à divers réseaux des Organisations de la Société Civile et/ou aux plates-formes professionnelles des acteurs de développement. Elle participe et contribue à l'essor d'une Société Civile citoyenne. A ce titre, l'ONG Arc-En-Ciel est :

- L'un des membres fondateurs et membre du Conseil d'Administration Collectif des Organisations Non Gouvernementales Agréées du Cameroun (CONGAC) dont elle assure le Secrétariat Général (Depuis août 2008) ;
- Membre du Réseau des Plates-formes Nationales des ONG de l'Afrique Centrale (REPONGAC, 2010) et du Forum Régional des Organisations de la Société Civile de l'Afrique Centrale (FOROSCAC, 2015) ;
- Membre du Forum Camerounais des OSC pour les Objectifs de Développement Durables (ODD), Point Focal du Groupe de travail Développement Local (Depuis août 2018) ;
- Ambassadeur de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) porteur du plaidoyer au Cameroun des Services Essentiels (Eau potable, assainissement, déchets) dans le cadre du Partenariat stratégique entre l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et l'Union Européenne pour la période 2015-2020 ;
- Depuis décembre 2014, l'ONG Arc-En-Ciel est membre du Collège d'Experts du Bureau GAÏA (Lyon, France), un bureau d'étude d'appui au développement ;

- Réseau d'Appui aux Actions de Formation pour le Développement (RAFOD) Lyon/France, Un réseau d'acteurs du développement : 700 professionnels de 60 pays échangent et s'enrichissent à partir de leur pratique de terrain ;
- Depuis décembre 2012, l'ONG Arc-En-Ciel est membre du Collège d'Experts du Corail (Lyon, France), un bureau d'étude associatif d'appui au développement par le renforcement des capacités des services publics en charge de l'aménagement des territoires ;